



## Contrat cdi en nouveau cdi

-----  
Par pat30

bonsoir, je suis en CDI depuis 3 ans j'ai un contrat annualisé de 35h je fait des semaines de 40h qui me génère des RTT suite a une demande d'augmentation mon patron veut remplacer mon contrat actuel en 39h pour me payer les 4 heures, en heures supplémentaires a t'il le droit?

-----  
Par morobar

Bonjour,  
Il propose, et vous:  
\* acceptez  
\* vous refusez.  
A mon avis vous y gagnez.

-----  
Par pat30

bonsoir, ma question est a t'il le droit de remplacer un cdi en nouveau cdi, cordialement

-----  
Par morobar

Il n'y a pas de nouveau CDI mais un avenant au contrat original. Vous pouvez refuser mais ce serait une erreur à mon sens.